

Paris, le 23 novembre 2015

## Communiqué de presse

### Les banques françaises prêtes pour le nouveau billet de 20 euros

La Banque de France entamera le 25 novembre la mise en circulation du nouveau billet de 20 euros sur l'ensemble du territoire français. Pour les banques françaises, la mise à la disposition des clients d'un nouveau billet est une opération logistique lourde. Elle demande notamment l'adaptation de près de 58 000 distributeurs de billets sur le territoire, mais aussi celle des automates de dépôts ainsi que toutes les machines en backoffice qui contrôlent la qualité des billets après leur remise par les commerçants ou les particuliers.

C'est pourquoi l'ensemble des établissements bancaires s'est impliqué très tôt dans ce processus avec l'ensemble des acteurs concernés (Banque de France, commerçants, transports de fonds,...). Chaque changement de billet représente un coût d'adaptation important. Les banques françaises ont ainsi réalisé les investissements nécessaires et seront donc prêtes à distribuer ce nouveau billet auprès du grand public dans les délais impartis.

L'émission du nouveau billet de 20 euros est un enjeu important pour la chaîne fiduciaire française : plus de la moitié des billets retirés dans les distributeurs sont des billets de 20 € et cette coupure est la plus couramment utilisée pour les paiements. Les nouveaux billets coexisteront tout d'abord avec ceux de la première série. Ceux-ci seront ensuite retirés peu à peu de la circulation avant de cesser d'avoir cours légal à titre définitif à une date qui sera communiquée bien à l'avance.

Après le billet de 5 € mis en circulation en 2013, puis celui de 10 € en 2014, le billet de 20 €, troisième billet de la nouvelle série « Europe », bénéficie des progrès technologiques réalisés dans l'impression des billets depuis l'introduction de l'euro. Les billets sont rendus encore plus sûrs grâce au perfectionnement des signes de sécurité intégrés qui garantissent une meilleure protection contre la contrefaçon.

## CONTACTS

Pascal HENISSE : 01 48 00 50 07- [phenisse@fbf.fr](mailto:phenisse@fbf.fr)

Céline CASTEX : 01 48 00 52 66 - [ccastex@fbf.fr](mailto:ccastex@fbf.fr)

Terence DE CRUZ : 01 48 00 50 70 - [tdecruz@fbf.fr](mailto:tdecruz@fbf.fr)

[FBFservicepresse@fbf.fr](mailto:FBFservicepresse@fbf.fr)



Suivez-nous sur Twitter

[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)

